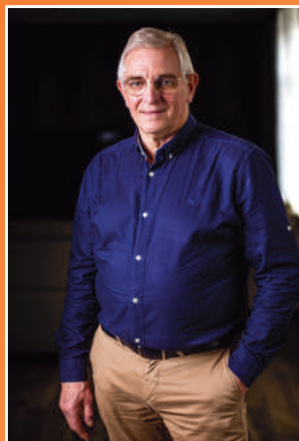


LA GAZETTE





Neuvilloises, Neuvillois, Tout au long de l'année la Commune de NEUVILLE-SAINT-VAAST bénéficie d'animations de qualité qui rythment la vie de notre territoire : Neuville S'In Va t'en fête, carnaval, concerts, fêtes des écoles, compétitions sportives, marché de Noël, de producteurs, ou encore zumba...

Ces événements font partie de notre vie communale et contribuent à tisser du lien entre les habitants. Nous avons la chance de bénéficier de nombreuses associations. Nous vous invitons à vous rapprocher des bénévoles qui s'investissent sans compter pour faire vivre notre village. Votre contribution sera précieuse.

Enfin, je souhaite un repos bien mérité à tous les collégiens, lycéens et étudiants qui ont passé leurs examens.

Je souhaite à toutes et tous un été agréable ainsi que de bonnes vacances à ceux qui auront la chance de partir.

Jean Pierre PUCHOIS, MAIRE
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

SOMMAIRE

ACTUALITES

P3-6 : Le Budget

P7-8 : Cérémonies de commémoration du 8 mai 1945

P8 : Terrain multisport et aire de fitness

VIE COMMUNALE

P10 -11: Assainissement/Points travaux

P12 : Sécurité

P13-15 : Environnement

P16 : Centre de loisirs

P17 : Social

P18-19 : MARPA

FOCUS

P20 : Vive succès pour Le techniday à Unéal

P21 : Poupée Izzy

VIE ASSOCIATIVE

P12-23 : Les animations Neuvilloises

P24 : Village patrimoine

P25 : Api day au Rucher

P26 : Création école de musique/ Harmonie

P27 : Nouvelle asso les duracuvr/ Tennis de table

P28 : Jujitsu / Zumba

P29 : Rando neuville/Conteurs en campagne / APE YOGA

NECRO/NAISSANCES/INFOS

P30 : Défibrillateurs

P31 : Necro/naissance

INFOS DIVERSES

P28 : Agenda

BUDGET

2024 a été une année de transition sur le plan des finances de Neuville Saint Vaast.

Toutes les subventions prévues pour la construction de l'Espace Ernest Petit ont été payées par nos différents partenaires : L'Etat, la Région, le Département, la CUA, La Fédération Départementale de l'Energie et la CAF.

De lourds et complexes dossiers ont permis d'atteindre un montant total de 1 240 900€ de subventions.

En y ajoutant le remboursement de la TVA, la commune a soldé l'ensemble des emprunts à Court Terme lié à cette opération d'investissement.

Le compte administratif :

Les recettes de fonctionnement

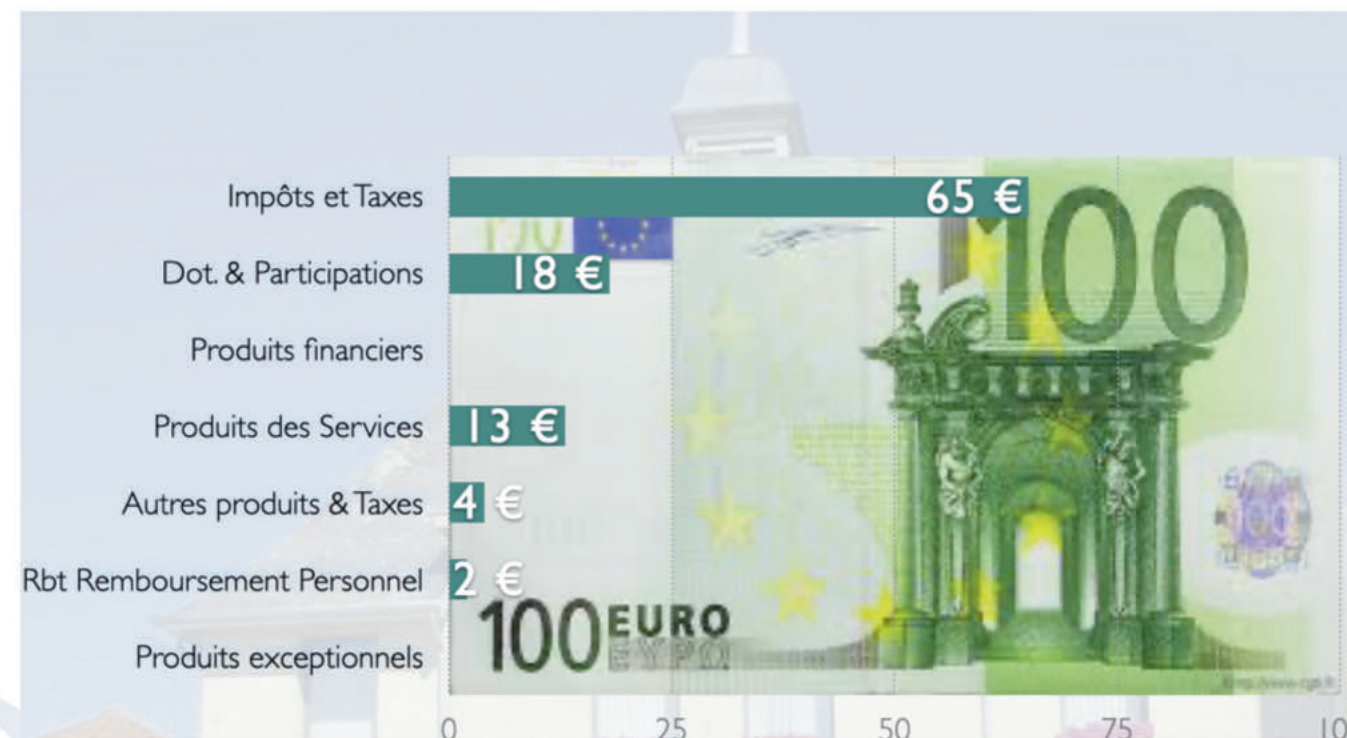
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 942 111,02€ pour l'exercice 2024.

Si lors du Budget Primitif, ces recettes étaient prévues à hauteur de 742€/neuvillois, l'exercice 2024 a enregistré au final 860€/neuvillois

Les impôts et taxes se sont appréciés de 4% et les Dotations d'Etat de 13% supplémentaires.

C'est principalement la fréquentation des services en cantine et d'activités périscolaires (Centre de Loisirs, garderie) qui a contribué au développement des produits de services avec 70% de plus que le Budget (+ 70 000€).

Par ailleurs, les locations des salles de l'Espace Ernest Petit ont dégagé 18000€ de recettes.



BUDGET

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 796 174,29 €.

Si elles sont en hausse par rapport au Budget Primitif, c'est principalement lié au développement des services (achat de tickets cantine au prestataire, emplois d'animateurs supplémentaires).

Le sinistre inhérent à la surtension électrique sur l'Espace Ernest Petit a aussi fortement impacté les dépenses annuelles. Ce sinistre qui sera remboursé par notre assureur en 2025 représente une avance de plus de 231 000€ par la commune.

Un audit interne sur les énergies a permis d'affiner ce poste.

Sur une charge annuelle de 35226€ d'électricité :

les bâtiments publics en représentent 20 093€ (dont 9434,99€ par l'Espace Ernest Petit) l'éclairage public, 15 134€

De même, sur une charge annuelle de 58 616€ de chauffage, l'Espace Ernest Petit représente 15 757€ et les autres bâtiments 42 859€ (notamment l'École et la Mairie).



La Section de Fonctionnement affiche ainsi un résultat d'exercice de 145 936,73€, soit un taux d'épargne brute de 10%

Bilan des Services

Les services représentent en 2024 une part importante dans la section de fonctionnement de la commune.

Si le chiffre d'affaires dégagé par la cantine, la garderie, les centres de loisirs et le club ados s'élève à 14% des recettes communales, de nombreux moyens humains et structurels sont mis en place pour assurer leur bon déroulement avec qualité.

La Cantine affiche un effectif moyen journalier de 160 repas. C'est une chance pour Neuville Saint Vaast de voir l'école Marie Curie et l'école Jeanne D'Arc fréquenter chaque jour ce restaurant municipal avec un tel effectif.

Ce taux de remplissage permet ainsi d'optimiser les charges liées à ce service (Personnel et énergies)

CANTINE	
RECETTES	DÉPENSES
159 172€	157 758 €
Vente de tickets repas, prestations CAF	Achat tickets repas, Charges de personnel, Énergies
1414 €	

CENTRES DE LOISIRS	
RECETTES	DÉPENSES
61 895€	76 888 €
Vente de semaine de centres, prestations CAF	Activités, Charges de personnel, Transport
	-14 993 €

COLONIE	
RECETTES	DÉPENSES
14 371€	33 839 €
Vente de semaine de centres, prestations CAF	Activités, Charges de personnel, Transport
	-19 468 €

CLUB ADOS	
RECETTES	DÉPENSES
2683€	7125 €
Vente de carte d'accès au club, prestations CAF	Activités, Charges de personnel, Transport
	-4442 €

Ces différents services connaissent aujourd'hui un réel succès, leur fréquentation est assidue et les activités de qualité.

La Politique Jeunesse de la commune représente un reste à charge de 37 489€ en 2024

La Section d'investissement

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à 1 637 965€, liées à la vente de la maison des associations (540 000€), au paiement du solde des subventions et au retour de TVA sur la construction de l'Espace Ernest Petit

Les opérations d'investissement 2024 ont inscrits 2 099 793€ de dépenses pour :

le remboursement des emprunts court-termes (1 601 149€)

le paiement du solde des travaux de l'aménagement de la place à la CUA

le remplacement des chaudières Mairie Ecole

le plan de gestion du cimetière.

BUDGET

Le Budget Primitif 2025

Pour la section de Fonctionnement, les recettes ont été proposées à hauteur de 1 550 000€. Sans augmentation des impôts sur la part communale, depuis maintenant plus de 3 mandats, ce sont les bases d'Etat qui permettent une revalorisation des recettes de 2,2% en 2025.

Les Dépenses de fonctionnement ont été proposées à hauteur de 1 399 423,62€. L'excédent de fonctionnement 2024 couplé au prévisionnel 2025 procure pour cette année un potentiel de 683 995€ du fonctionnement vers l'investissement.

Sur la section d'Investissement, les recettes s'élèvent ainsi à 1 972 171,23€. Les dépenses d'investissement 2025 en équilibre avec les recettes permettront de proposer au conseil municipal la réalisation de ces opérations :

- Un City Parc
- La construction d'un columbarium
- La rénovation de chemin ruraux
- la mise en avant d'autres projets, tels que l'enfouissement des réseaux ou encore un bâtiment pour les services techniques.

Suite à l'analyse et à la proposition de la Commission Finances, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2025

Neuville Saint Vaast

BP 2025

SYNTHESE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Total Section d'Investissement	1 972 171,23 €
Total Section de Fonctionnement	2 083 419,39 €
TOTAL BP	4 055 590,62 €

COMMÉMORATIONS

Retour sur les commémorations du 8 mai 1945

Comme chaque année, la commune a rendu hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale lors des cérémonies du 8 mai. Le parcours de mémoire a conduit les participants du cimetière allemand au carré militaire français, en passant par les monuments tchèque, polonais et britannique. Autorités, anciens combattants, citoyens et enfants des écoles ont répondu présents, dans un profond recueillement.



La cérémonie s'est achevée au monument aux morts, devant une foule nombreuse. L'Harmonie municipale a, comme toujours, accompagné ce moment solennel en interprétant les hymnes nationaux.

Le 9 mai, la mémoire des soldats tchèques a été honorée en présence de Madame Jana Černočová, ministre de la Défense de la République tchèque, et de l'ambassadeur slovaque Jan Soth. L'après-midi, une délégation polonaise s'est recueillie à son tour au monument dédié à ses soldats.

Deux journées marquées par l'émotion, la mémoire partagée et la fraternité entre les peuples



COMMÉMORATIONS



Sébastien Legay, 10 ans de porte-drapeau : l'histoire d'un engagement né d'une belle rencontre.

Lors de la cérémonie, la commune a honoré Sébastien Legay en lui remettant un diplôme d'honneur pour ses 10 ans de service en tant que porte-drapeau. Une reconnaissance méritée pour un engagement né d'une belle histoire d'amitié et de transmission.

Tout petit déjà, Sébastien accompagne Bernard Brico, membre des anciens combattants. Très vite, un lien particulier se tisse entre eux. Bernard lui transmet avec passion le goût des commémorations et du devoir de mémoire. Ils ne se quitteront plus, formant un véritable binôme à chaque cérémonie, complices dans ce respect partagé des anciens.

Lors des commémorations, c'est ensuite Jean-Marie Delaby, alors porte-drapeau, qui expliquera à Sébastien le rôle si particulier de celui qui porte le drapeau : honorer les combattants, faire vivre le souvenir et transmettre les valeurs de courage et de sacrifice.

Quand Jean-Marie décide de passer la main, c'est tout naturellement que Sébastien prend la relève. Depuis dix ans maintenant, il est fidèle à chaque rendez-vous, drapeau en mains, sous tous les temps, perpétuant cette mission avec humilité et sérieux.

En lui remettant ce diplôme d'honneur, c'est toute une chaîne de mémoire et d'amitié que la commune a saluée. Un bel exemple de transmission et de fidélité qui fait honneur à notre histoire.



TERRAIN MULTISPORTS ET AIRE DE FITNESS

Le projet d'installer un terrain multisports et une aire de fitness avait été lancé il y a 3 ans.

Avec la campagne nationale autour du sport liée aux Jeux Olympiques 2024, la municipalité a instruit un dossier sollicitant l'Agence Nationale du Sport.

La subvention avait été octroyée à hauteur de 50 % du projet.

Comme indiqué dans une précédente gazette, l'adjointe aux travaux avait - pour des raisons budgétaires - repoussé à deux reprises la subvention obtenue : l'espace Ernest Petit venait de se terminer et la commune attendait encore le versement de subventions pour cet espace et la récupération de la TVA liée à cette construction.

En ce début d'année, l'adjoint aux finances a dressé un bilan positif du retour des subventions et de la TVA, il a donc été décidé de relancer ce projet.

La commission travaux et cadre de vie a étudié les propositions techniques et chiffrées des entreprises ; il y a quelques semaines, elle a affiné les derniers détails : couleurs de la structure et du sol... Le conseil municipal a voté le projet le 21 mai à 18 votes pour, 1 vote contre.

Un terrain multisports et une aire de fitness verront donc le jour face à l'aire de jeux

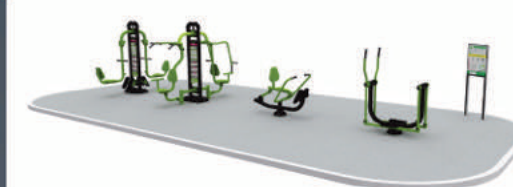
La plateforme située en face de l'aire de jeux sera partiellement démontée et renouvelée sur sa totalité ; les caniveaux périphériques actuels resteront en place. Un enrobé 0.6 sera apposé, pour qu'une résine acrylique soit appliquée (couleurs sur le terrain et marquage des buts et des lignes).

Un city-stade de 24 m x 12 m combiné, composé d'un terrain multisports comme le handball, le football, le basketball, le futsal, le volleyball, le badminton... proposant également quatre cages et paniers de baskes latéraux (pour deux groupes de classes par exemple sur le même terrain) sera installé.

Un panier de basket double jeu - extérieur au city - permettant l'accès au basket pendant l'occupation du terrain prolongera le city.

4 appareils de fitness, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) : un push pull (PMR), un squat machine, une barre à tractions (PMR), un duo adducteurs seront également fixés dans la dalle.

PROJET	LONGUEUR	LARGEUR	SURFACE
CITY-STADE AU 01/04/2024 (1.8)	22.8 m	4.1 m	17 m²
MULTISPORT - NEUVILLE SAINT VAAST - 62580	12.4 m	1.8 m	56.360 m²



L'assainissement arrive à NEUVILLE!

Nous allons bénéficier d'un réseau d'eaux usées pour chaque habitation de NEUVILLE-SAINT-VAAST. Ces travaux de création débuteront en 2025 et s'étaleront jusqu'en 2030 (approximativement), tranche par tranche, pour desservir chaque habitation.

Ils seront pilotés et financés par la Communauté Urbaine d'ARRAS, avec le concours financier de l'agence de l'eau.

Les eaux usées seront acheminées vers la station de traitement de SAINT-LAURENT-BLANGY pour être dépolluées, contrôlées et rejetées dans la Scarpe.

Les travaux de raccordement entre NEUVILLE et ECURIE ont débuté dès le mois de juin et la première tranche est prévue cet automne pour les rues de l'égalité, Leureugans et de la Barre. Une réunion publique sera mise en place afin d'informer les riverains avant chaque tranche de travaux.

A l'issue des travaux, les riverains concernés recevront un courrier les informant de la possibilité de se raccorder au réseau.

Cette démarche est obligatoire dans un délai de 2 ans à compter de la mise en service.

Des subventions allouées par l'agence de l'eau et traitées par la Communauté Urbaine d'ARRAS pourront vous être octroyées pour vos travaux privés.

Travaux



STADE : des dégâts constatés.

À l'entrée du stade, le tourniquet en bois permettant un accès côté piéton - rue du 8 Mai - a été réparé par les services techniques à deux reprises suite à des dégradations. L'entrée au stade par ce portique est accessible et réservée uniquement aux piétons.

Pour information, il est rappelé aux parents et aux jeunes que tous les objets roulants (trottinettes, vélos, etc...) doivent rester stationnés près de ce portillon en bois, un porte-vélos y est installé. Leur utilisation dans l'enceinte du stade est strictement interdite.

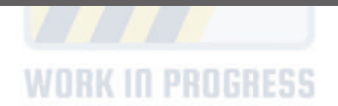
Il a également été constaté que de nombreux arbres ont été cassés par les jeux des enfants, qui « font des cabanes » dans les arbres. La zone se défriche et les arbres s'abîment.

La municipalité rappelle que la dégradation de biens publics est punie par la loi ; nous sommes heureux de voir que notre village vit mais nous rappelons que les enfants et adolescents restent sous la responsabilité de leurs parents, en cas de dégradation et de non-respect.

Pour rappel : la zone « stade » est placée sous vidéoprotection.



Travaux



La fréquentation de l'ESPACE ERNEST PETIT

L'équipe municipale est heureuse de constater que l'espace Ernest Petit est un lieu de vie, de partages, de rencontres et que de nombreuses manifestations y ont lieu !

La salle des fraternisations est régulièrement louée. Nelly, agent communal, gère avec professionnalisme la planification des réservations, veille au bon fonctionnement de l'espace et aux entrées et sorties des états des lieux.

Il est néanmoins important de souligner que lors de manifestations communales ou de soirées privées, il a été constaté que l'espace est devenu une « aire de jeux ».

Rappel pour les petits et grands : les jeux de course, ballons, cache-cache,... sont interdits dans les escaliers, dans les halls,... par souci de sécurité avant tout, et de respect des lieux (quelques dégradations ont été relevées). Nous invitons les parents à rappeler les règles de sécurité à leurs enfants.

Entretien de la commune : le personnel communal à pied d'oeuvre

Le personnel technique se charge du nettoyage des poteaux du stade, de l'aire de jeux, du mobilier urbain, de la mise en peinture des plaques de rue en béton, du nettoyage des puits, de la rénovation des bancs communaux, des tables de pique-nique et des bacs à fleurs, du fleurissement, du nettoyage de l'ensemble des espaces verts.

Il s'est également « attaqué » au nettoyage des voyettes : un gros travail qui permet de profiter des sentiers communaux.

Un agent contractuel, Romuald est venu renforcer l'équipe technique pour quelques mois en cette période estivale. Merci à Morgan, Neuvilleois, qui a occupé ce poste de mars à mai. Il a trouvé sa voie professionnelle et nous lui souhaitons une bonne continuation.

Cimetière communal :

Il est rappelé à toutes les familles concernées par l'achat d'un emplacement, de bien respecter le règlement qui stipule que dans l'année qui suit la facturation, le caveau (cuve) doit être posé.

A NOTER : un nouveau règlement relatif au cimetière a été voté lors du conseil municipal le 24 mars 2025, vous pouvez le consulter à l'entrée du cimetière ou sur notre site internet.

Quelques travaux ont été réalisés afin d'améliorer ce lieu de recueillement.

Le projet de columbarium avance : des devis ont été demandés. La commission travaux a sollicité la CUA pour une demande de subvention. Nous espérons que ce projet prendra forme rapidement pour répondre à la demande des familles.

Réfection et entretien du flambeau : le 21 mai dernier, le conseil municipal a validé la proposition de l'entreprise SERVILOC pour le nettoyage du flambeau et quelques détails de réfection. Un petit entretien du monument Leuregans sera également effectué. Les interventions auront lieu avant l'automne.

Effondrement à l'arrière de l'espace Ernest Petit : les sondages mandatés par la Communauté Urbaine d'Arras ont repris entre le 24 et 26 Juin : installation de capteurs de surface, mesures géophysiques. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



SECURITE



Rappel sur le stationnement au cœur du village :

Des véhicules sont régulièrement stationnés sur le parvis de l'espace Ernest Petit ; un panneau mobile a été installé afin de rappeler l'interdiction de s'y garer.

Seules les locataires de l'espace peuvent se parquer quelques minutes sur le parvis pour décharger leur véhicule. Ils doivent ensuite se stationner sur un emplacement matérialisé : sur le parking avant ou arrière.

Il est également rappelé que le parking côté église, à l'arrière de l'espace est à prioriser par tous les parents des écoles, les adhérents de nos associations, afin que le stationnement près des commerces (pharmacie, café) et de la mairie soit facilité.

Nous rappelons qu'un chemin piétonnier rejoint le parking à la rue du 8 mai.



Rappel sur le stationnement dans le village :

Nous sommes contraints de nous adapter avec le nombre de véhicules de plus en plus importants par foyer. Néanmoins, nous rappelons que deux véhicules doivent pouvoir être stationnés dans les propriétés privées (depuis quelques années, le PLUI le précise). Ce qui n'est malheureusement pas toujours possible dans les maisons anciennes, mitoyennes, etc...

Le stationnement sur les trottoirs est donc « toléré » si le marquage au sol l'identifie et il doit être respecté ; il est rappelé que le passage d'une poussette ou d'un fauteuil roulant doit pouvoir se faire sur tous les trottoirs ; le fauteuil ou le piéton ne doit pas descendre sur la voirie.

Pensez aux enfants qui peuvent uniquement rejoindre l'école par les trottoirs (Rue du Canada par exemple) Par ailleurs, le stationnement sur les trottoirs près des intersections entraîne un réel problème de visibilité. Pensez à cela pour la sécurité des piétons, des automobilistes et votre propre sécurité !

Ce rappel sur le stationnement est d'autant plus important que pendant plusieurs années, notre village sera en travaux (assainissement) et que de bonnes habitudes sont à prendre pour le bien-vivre ensemble et pour la sécurité de tous.

Accident devant la Mairie :

Un jeune automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule à cause de la vitesse et a percuté la mairie en pleine nuit. Il s'en est sorti avec quelques blessures et les élus étaient soulagés qu'il soit indemne.

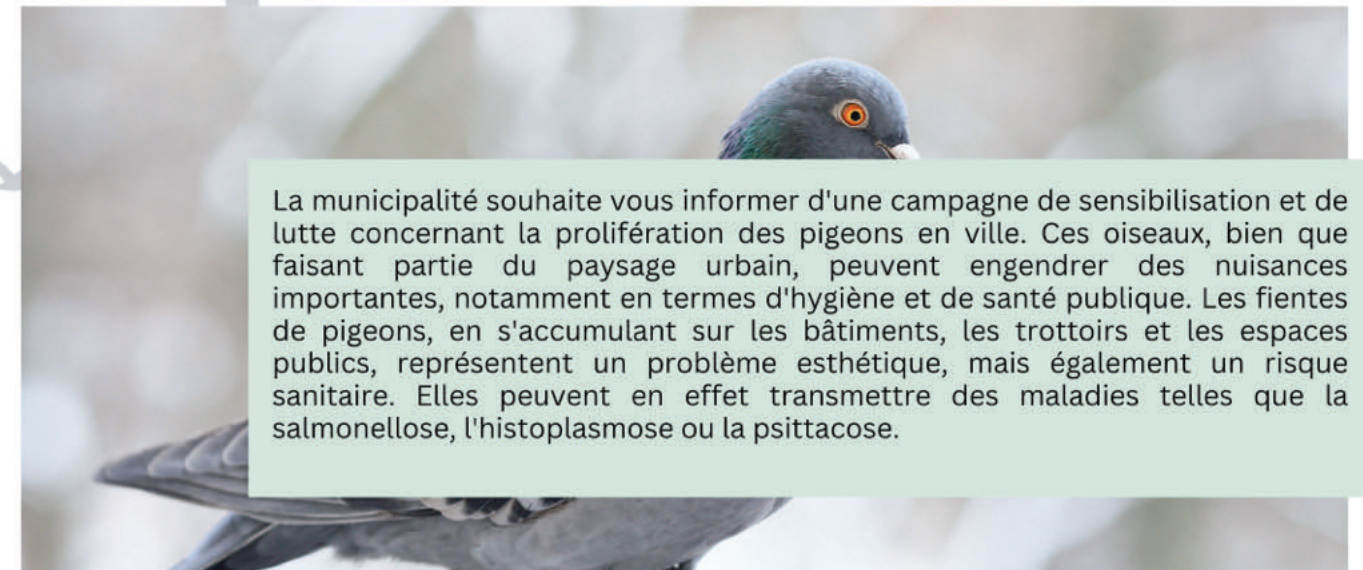
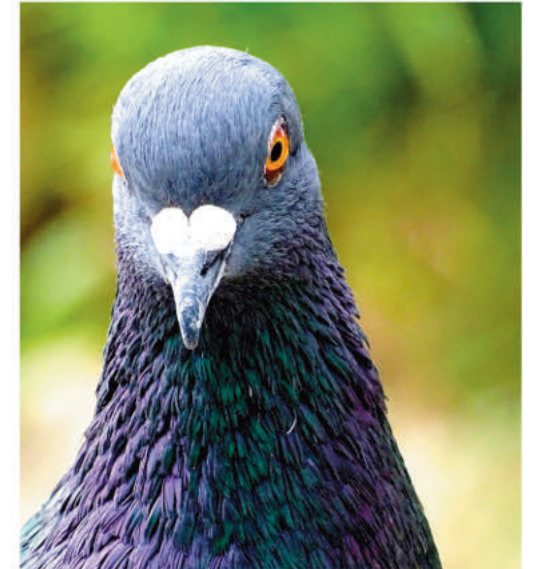
Le dossier d'assurance et le rendez-vous d'expertise ont permis d'engager les réparations. Merci à l'entreprise VISEUX-LEFEBVRE de Neuville Saint Vaast pour sa réactivité et la sécurisation des lieux dès le lendemain de l'accident. Cette entreprise neuvilloise a la charge de rénover les travaux de façade en pierre et le seuil de la mairie.

La porte et les fenêtres sont commandées et devraient être livrées et posées courant juillet. Les travaux de finition intérieure (placo, peinture) sont prévus en septembre.

L'accès à la Mairie se fait par l'arrière ; la boîte aux lettres provisoire est située à l'angle de l'espace Ernest Petit. Merci de ne pas vous approcher de la zone travaux par mesure de sécurité et par respect pour les entreprises intervenantes.

Environnement

Campagne de dé pigeonnage



La municipalité souhaite vous informer d'une campagne de sensibilisation et de lutte concernant la prolifération des pigeons en ville. Ces oiseaux, bien que faisant partie du paysage urbain, peuvent engendrer des nuisances importantes, notamment en termes d'hygiène et de santé publique. Les fientes de pigeons, en s'accumulant sur les bâtiments, les trottoirs et les espaces publics, représentent un problème esthétique, mais également un risque sanitaire. Elles peuvent en effet transmettre des maladies telles que la salmonellose, l'histoplasmose ou la psittacose.



De plus, les fientes attirent des insectes et favorisent la dégradation des bâtiments. La municipalité mettra en place prochainement des mesures pour limiter la présence des pigeons, telles que l'installation de dispositifs anti-pigeons sur les bâtiments communaux et une campagne d'information sur les bonnes pratiques à adopter.

Nous vous invitons à ne pas nourrir les pigeons, à signaler les endroits où ils se regroupent et à respecter les consignes qui seront diffusées prochainement.

Troc plantes de Neuville

Malgré une météo capricieuse, le Troc Plantes organisé le samedi 24 mai sur la place Dorgelès a rencontré un vif succès ! De nombreux Neuillois ont bravé les éléments et se sont déplacés pour échanger leurs trésors végétaux. L'événement a également attiré quelques personnes des environs, témoignant de l'intérêt grandissant pour ce type d'initiative.

L'ambiance était conviviale et chaleureuse, et les échanges de plantes ont été nombreux et variés. Des plantes d'intérieur aux plantes de jardin, en passant par les aromatiques et les légumes, il y en avait pour tous les goûts ! La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les participants, les bénévoles et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement. Nous espérons vous retrouver nombreux lors des prochaines éditions !



Plantation derrière l'espace Ernest Petit :

La municipalité est heureuse de vous informer d'une nouvelle initiative visant à améliorer notre cadre de vie : la plantation d'arbres derrière l'Espace Ernest Petit. Cette opération s'inscrit dans une démarche d'embellissement et de développement durable de notre commune. Nous avons choisi de planter des hêtres, des arbres reconnus pour leur beauté et leur robustesse. Ces arbres, qui ne perdent pas leurs feuilles en hiver, offriront une barrière naturelle pour préserver l'intimité du jardin de notre voisin. Ils contribueront également à créer un espace plus agréable et verdoyant pour tous. Cette plantation est un investissement pour l'avenir. Les hêtres grandiront au fil des années, apportant de l'ombre, purifiant l'air et favorisant la biodiversité. Nous espérons que cet espace deviendra un lieu de détente pour tous les utilisateurs de l'Espace Ernest Petit.



Environnement

Rappel sur le tri des déchets :

Afin de préserver notre environnement et de faciliter le recyclage, il est essentiel de respecter les consignes de tri des déchets. Ce rappel vise à vous informer et à vous encourager à adopter les bons gestes au quotidien.



Les ordures ménagères : Dans la poubelle grise, vous devez jeter tous les déchets qui ne peuvent pas être recyclés. Cela inclut les restes alimentaires, les couches, les objets en plastique non recyclables, etc.

Le tri sélectif : Dans la poubelle jaune ou le conteneur de tri, vous devez déposer tous les emballages recyclables : bouteilles, flacons, boîtes en carton, journaux, magazines, etc. Pensez à bien vider les emballages avant de les jeter.

Le compostage : Pour réduire vos déchets et enrichir votre jardin, nous vous encourageons à utiliser un composteur. Le compostage est une solution simple et écologique pour transformer vos déchets organiques en engrais naturel. En été, profitez de vos épluchures de légumes, de fruits, de tontes de gazon, etc., pour alimenter votre composteur. Vous obtiendrez ainsi un compost de qualité pour vos plantes et votre jardin.

En adoptant ces gestes simples, vous contribuez activement à la protection de notre environnement et à la propreté de notre commune. Merci pour votre engagement !

Rappel tranquillité :

Afin de préserver la tranquillité de tous, il est important de respecter les règles de voisinage en vigueur. Nous vous rappelons les principales interdictions :

- * Feux de jardin : Les feux de jardin sont strictement interdits.
- * Bruit : Les travaux bruyants (tondeuse, taille de haies, souffleur, etc.) sont autorisés :
 - Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
 - Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Le dimanche et jours fériés, de 10h à 13h.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération pour un cadre de vie agréable pour tous.

Nouvelles bennes à verre et installation d'une benne à cartons :

À partir du mois de septembre, des changements importants sont à venir concernant la collecte des déchets dans notre commune. Tout d'abord, de nouvelles bennes à verre seront installées autour de l'espace Ernest Petit, améliorant ainsi la propreté et l'efficacité de la collecte.

Ensuite, les anciennes bennes à verre du village seront progressivement remplacées par des modèles plus récents et plus performants.

Enfin, une benne dédiée au tri des cartons individuels sera installée sur le parking à l'arrière de l'espace Ernest Petit. Cela permettra aux habitants de se débarrasser facilement de leurs cartons, contribuant ainsi à une meilleure gestion des déchets et au respect de l'environnement.

Nous vous tiendrons informés des dates exactes de ces changements et vous remercions de votre compréhension.

Périscolaire

Quel succès pour notre centre de loisirs !

Notre centre de loisirs qui se déroule du 7 au 27 juillet 2025, rencontre cette année encore un très grand succès, avec pas moins de 140 enfants inscrits et une moyenne de 105 enfants/semaine. Ils seront encadrés par 13 animateurs, 2 adjoints et 1 directeur.

Trois semaines d'activités, de camping et d'animations variés, adaptés à chaque groupe pour nos jeunes Neuvilleois !

Activités prévues : spectacle de marionnettes, visite du Fleury, structures gonflables, trampo parc, bowling, karting, équitation, bricks activity, canoë, paddle, rafting, disc golf, tir à l'arc, piscine, filets...

Trois destinations pour les sorties camping: Neuville St Vaast, Ohlain et Riverside.

Des jeunes qui deviennent animateur !

Chaque année lors du recrutement des animateurs, Baptiste Boudier, notre directeur, a le plaisir de recevoir d'anciens jeunes qui ont participé au centre lors de leur enfance.

Pour les 12 dernières années, on peut nommer : Romane Bourdrel, Valentine Six, Coralie Ahlouche, Marceau Melis, Marius Desfeux, Bekaert Raphaël, Desfeux Eleonore, Dhaine Chloé, Duchatel Raphaël, Duchatel Joachim, Descamps Manon, Lallart Samuel, Leclercq Emma, Ledieu Fabien, Mano Carla-Marie, Martin Clémentine, Proveux Cyril, Wolny Emma, Delreux Juliette, Glorian Alexia, Glorian Laura, Margaux Canivet, Mortier Nina, Verdaveine Pauline. Et on en oublie certainement !

Destination Vieux-Boucau dans les landes !

A proximité du Lac et de l'Océan, les activités surf, paddle, catamaran, paddle géant, pelote basque, Beach volley, randonnée ..., attendent nos 22 ados qui séjourneront au centre « association CBE Horizon » à Vieux boucau du 14 au 25 juillet prochain. Mathieu, Maryne et Philomène accompagneront les jeunes Neuvilleois.

Un séjour qu'on leur souhaite riche en souvenir !



ZOOM sur le CCAS

Le CCAS une aide de proximité

Vous avez des difficultés, vous traversez une période temporairement difficile, le centre communal d'action sociale de la commune peut probablement vous aider. L'action sociale s'adresse en priorité aux familles, aux personnes seules. Le CCAS est un service de proximité dont le rôle principal est de recevoir, d'orienter, et de conseiller les administrés sur les démarches à effectuer dans le domaine social. En cas de besoin, vous pouvez communiquer votre nom, prénom et téléphone en mairie au 03 21 48 70 07 à l'attention de M. Frédéric Dupuis. La confidentialité sera respectée.

La commune à l'écoute des plus fragiles !

Dispositif de soutien aux seniors et personnes vulnérables

L'aide aux personnes les plus vulnérables nous amène à continuer le recensement des personnes isolées. Des appels auprès des personnes susceptibles d'être isolées et/ou fragiles sont réalisés ponctuellement. Si vous êtes vous-même dans cette situation, signalez-vous !

Nous vous invitons à communiquer vos coordonnées auprès de nos services à l'attention de M. Frédéric Dupuis. Ces informations pourront nous permettre de vous contacter et de vous aider.

Information sur les risques liés à la canicule possible en 2025 !

Le Ministère chargé de la Santé et Santé publique France lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux canicules.

Des informations utiles via 2 sites :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-vagues-de-chaaleur-et-leurs-effets-sur-la-sante>

Et

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-recommandations-en-cas-de-vague-de-chaaleur>

Pendant une canicule ou une période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- Boire régulièrement de l'eau
- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Éviter les efforts physiques
- Ne pas boire d'alcool
- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée
- Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Activation du N° Vert canicule info service 0800 06 66 66. Appel gratuit de 9h à 19h. En cas de malaise, appelez le 15.

MARPA

La Fédération des MARPA du Nord Pas de Calais, accompagnée par la Msa Nord Pas de Calais, a lancé l'organisation d'une journée « Porte Ouverte », dans l'ensemble des Marpa des 2 départements. La date fixée était le vendredi 06 juin 2025.

Il s'agissait d'un moment très important dans la vie de notre association qui reste encore parfois méconnue. Cette journée avait pour objectif de donner un coup de projecteur afin de découvrir ou redécouvrir la Marpa de Neuville Saint Vaast, et de présenter nos services qui y sont proposés.



Pour donner plus d'ampleur à cette journée, le Conseil d'Administration avait retenu cette même date, pour fêter « les 15 ans de la Marpa Nova Villa ». Pour cette occasion, des invitations ont été faites à différents Élus, aux personnels soignants qui viennent dans notre établissement, aux familles, aux anciens membres de l'association, aux associations du village, à nos partenaires, entreprises...pour venir passer un moment agréable dans la résidence et profiter des animations durant cette journée, faire une visite de l'établissement et de logements, venir à la rencontre des résidents, des familles, du personnel et des membres du Conseil d'Administration.

Lors de son discours, le président Frédéric Dupuis en a profité pour remercier la commune, les bénévoles qui ont œuvré depuis la création il y a 15 ans et ceux qui travaillent aujourd'hui pour l'association en toute discrétion. Rien n'aurait pu se faire ni voir le jour sans une volonté communale de créer la Marpa ni sans les bénévoles à la manœuvre. Le président a rendu hommage à Mme Danielle Duchenne ancienne Adjointe de la commune au CCAS, 1ère présidente de la Marpa et son équipe pour le démarrage de l'activité. Une pensée aussi pour le 1er résident Louis Joseph qui a dû quitter la Marpa fin 2024 après 14 ans dans la résidence et qui est décédé début 2025.

Aujourd'hui, les choses ont changé, évolué, notamment depuis la Covid et le contexte économique (augmentation des coûts de l'énergie, des denrées, l'administratif de plus en plus conséquent...) qui n'épargne pas notre résidence avec un budget difficile à équilibrer...



MARPA

Cette journée du 06 juin 2025 marquera nos esprits ! C'était une belle fête ! Il y avait du monde ! De la convivialité, une ambiance familiale avec l'implication du personnel, des familles, des bénévoles nous ont permis de réussir cet évènement.

N'hésitez surtout pas à parler de la Marpa à vos proches !
Au plaisir de vous accueillir dans notre résidence autonomie !



MARPA NOVA VILLA

Association Gestionnaire Neuvilleoise de la MARPA NOVA VILLA

Pour rappel, vous avez la possibilité d'être membre adhérent de l'Association Gestionnaire de la MARPA. La cotisation votée lors du dernier Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du 04 avril est fixée à 10 € pour l'année pour 2025. Avec cette adhésion, vous pouvez participer, voter lors de l'Assemblée Générale et avoir les informations sur la « vie » de notre établissement. Vous voulez faire une bonne action ? N'hésitez pas à prendre votre adhésion !

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous voulez rejoindre notre association.



SEMAINE BLEUE A LA MARPA DU 06/10 AU 12/10/2025

Viellir : une force à partager !

Dans le cadre de la semaine bleue, des activités, des animations seront proposées aux résidents mais aussi aux seniors de la commune. Un flyer sera distribué avec le programme des animations. N'hésitez pas à venir participer !

-Salon de la Vie Neuvilleoise : la MARPA sera présente le samedi 06 septembre de 14h00 à 17h30.

Vous souhaitez avoir des informations sur la Marpa, vous pouvez contacter le Directeur, M. Thierry Danvin au 03 21 50 60 62 ou par mail direction@marpa-neuville-st-vaast.fr

LE TECHNIDAY 2025 D'UNÉAL : L'INNOVATION AGRICOLE À L'HONNEUR. À NEUVILLE-SAINT-VAAST !

Les 18 et 19 juin derniers, la commune de Neuville-Saint-Vaast a eu le plaisir d'accueillir un événement d'envergure régionale : le TECHNIDAY 2025, organisé par la coopérative Unéal. Portée par cette dernière, l'initiative visait à réunir les acteurs du monde agricole autour des grands enjeux de la transition agro-environnementale.

Plus de 50 partenaires, des agriculteurs, des étudiants, des professionnels et des experts ont investi **7 hectares d'essais installés sur notre territoire communal**, faisant de Neuville-Saint-Vaast le **centre névralgique de l'innovation agricole pendant deux jours**. Conférences, démonstrations, nouvelles cultures, solutions numériques ou encore biocontrôle : le TECHNIDAY a offert une vitrine concrète des avancées proposées par Unéal pour accompagner les exploitations vers plus de durabilité.

Au cœur des échanges : l'adaptation au changement climatique, la réduction des intrants, la modernisation des élevages ou encore le développement de nouvelles filières comme la lentille verte ou la fève bio. Les visiteurs ont pu découvrir des solutions techniques de terrain, innovantes, accessibles et immédiatement applicables. Si l'événement a été imaginé et porté par Unéal, il a trouvé à Neuville-Saint-Vaast un terrain propice à l'expérimentation et au partage, soulignant ainsi le rôle que peut jouer notre commune dans les dynamiques agricoles et environnementales régionales. L'accueil de ce rendez-vous témoigne de l'ouverture de notre territoire aux enjeux de demain et de notre capacité à accompagner les transitions.

Accueillir le TECHNIDAY, c'est aussi affirmer que Neuville-Saint-Vaast est un territoire tourné vers l'avenir, fier de soutenir les initiatives qui façonnent une agriculture plus durable, plus résiliente et plus innovante.



Poupée Izzy

Neuville-Saint-Vaast accueille sa poupée Izzy : un geste d'amitié venu du Canada

Un petit symbole d'humanité est arrivé à Neuville-Saint-Vaast. Une poupée Izzy, tricotée à la main, a été récemment remise par des bénévoles canadiens de l'Association du Génie militaire canadien. Ce simple objet en laine porte avec lui une histoire bouleversante, faite de courage, de solidarité et de paix.

En cette année où nous commémorons le 80ème anniversaire du Débarquement, cette offrande prend une résonance toute particulière. Nos amis canadiens, qui ont tant contribué à notre libération, nous adressent aujourd'hui encore un message d'amitié et de fraternité entre les nations.

L'histoire des poupées Izzy remonte à plus de 30 ans. Lors d'une mission de maintien de la paix en Croatie, le caporal-chef canadien Mark « Izzy » Isfeld aperçoit une poupée abandonnée au milieu des décombres. Touché par cette image, il imagine apporter un peu de réconfort aux enfants victimes de la guerre. Sa mère, Carol, commence alors à confectionner de petites poupées en laine que Mark distribue aux enfants rencontrés lors de ses missions.



En 1994, Mark perd tragiquement la vie en sautant sur une mine. Mais son geste de générosité lui survit. Sa famille, ses camarades et des centaines de bénévoles au Canada et à travers le monde poursuivent son œuvre. Sous la coordination de l'Association du Génie militaire canadien, des milliers de poupées Izzy ont depuis été envoyées partout où la souffrance des enfants appelle un peu de réconfort : en Haïti, en Afghanistan, en Afrique, auprès des réfugiés et après des catastrophes naturelles.

Aujourd'hui, la poupée Izzy offerte à Neuville-Saint-Vaast continue ce beau parcours. Exposée en mairie, puis à la médiathèque, elle ira prochainement à la rencontre de nos aînés à la Marpa. Derrière ce modeste cadeau se cache un puissant message : même les plus petits gestes, portés par la générosité des peuples, peuvent traverser les océans et réchauffer les cœurs.

En cette année de mémoire, cette poupée Izzy nous rappelle combien la paix est précieuse, et combien il est essentiel de continuer à tisser des liens d'amitié entre les nations.



En ce début d'année, les Animations Neuville vous ont proposé plusieurs événements divers et variés.

Petit retour sur le premier semestre 2025:

En février, une quarantaine d'enfants avait revêtu leurs plus beaux costumes à l'occasion du carnaval. Malgré la météo capricieuse, les enfants ont pu parader dans les rues de Neuville pour montrer aux spectateurs leurs déguisements avant de prendre un goûter bien mérité et récupérer les friandises qui leur ont été lancées depuis la terrasse de l'espace Ernest Petit.



Début mars, nous organisons pour la deuxième année un LOTO. Plus d'une centaine de personnes est venue tenter de remporter les jolis lots que nous proposons. Au total, près de 1500 € de lots ont été distribués aux heureux gagnants durant cet après-midi convivial et ludique.



En avril, sous un beau soleil, de nombreux enfants ont participé à la chasse aux œufs de Pâques. Chacun devait apporter un dessin ou un œuf décoré pour pouvoir se lancer à la recherche des œufs que nous avons « soigneusement » cachés au stade. Ils ont été perspicaces car ils sont tous repartis avec leurs chocolats.



Mai était un mois un peu plus sportif !

Comme chaque année, nous avons organisé le parcours du cœur le 1er du mois. Les nombreux participants, tout de rouge vêtus, ont parcouru aux choix 5 ou 10 kms à leur rythme. Le parcours du cœur est l'occasion pour les Animations Neuville de récolter vos dons pour la Fédération Française de Cardiologie. Cette année, grâce à votre générosité, près de 500€ seront reversés à la F.F.C.



Le 11 mai, dans le cadre de l'opération « mai à vélo » nous proposons aux plus courageux d'enfourcher leur bicyclette et d'aller pique-niquer au parc d'Ohlain en empruntant des voies interdites aux véhicules à moteur. Avant le départ, les Neuville pouvaient faire vérifier l'état de leur monture par l'association Droit au Vélo qui a tenu un stand sur le parvis de l'espace Ernest Petit. Les participants étaient ravis de leur balade.

Mi-juin, la traditionnelle fête de la musique neuville se tenait sur la scène de la salle des fraternisations. Cette année, la classe d'orchestre a ouvert le bal et nous a fait découvrir les talents de demain. L'harmonie municipale nous a, cette année encore, fait le plaisir d'accepter notre invitation et nous a interprété des morceaux festifs, entraînants et nous a encore une fois montré l'étendue de ses talents.

All the Feels et les Red Trucks ont animé la soirée avec des reprises de morceaux connus de tous et ont fait passer leur énergie au nombreux public venu les écouter.

Enfin, pour clôturer la soirée, DJ Fab a mis le feu au dance floor en créant une ambiance discothèque qui a permis à tous de se trémousser et de se déhancher jusqu'à tard.



Le premier semestre a été riche en manifestations et le second s'annonce tout autant intéressant. Notez d'ores et déjà que le 13 juillet se tiendra le repas républicain à l'école Marie Curie et que les 6 et 7 septembre aura lieu Neuville s'in Va en fête, avec cette année de nombreuses activités dépayssantes. Suivez nous sur Facebook pour en savoir plus.



Un week-end, un village

Qu'est-ce que c'est ? Une nouveauté depuis 2024 grâce à l'Office de Tourisme Arras Pays d'Artois ! C'est une programmation de 34 visites découvertes de villages.

Chaque week-end, entre avril et octobre, les visiteurs peuvent découvrir un Village Patrimoine® du Pays d'Artois accompagnés d'un guide villageois.

A Neuville c'était le dimanche 27 Avril matin. Des nouveaux Neuvilleois et des Arrageois pour cette visite historique. Merci à Marie Christine !

Site : <https://www.arraspaysdartois.com/un-week-end-un-village-du-pays-dartois/>

Printemps de l'Art Déco : Visite théâtralisée avec Ernest Petit en personne !

Une belle réussite !

Pour la troisième fois, dans le cadre du printemps de l'Art Déco, en partenariat avec l'Office de Tourisme d'Arras Pays d'Artois, 13 personnes étaient présentes le 24 mai dernier pour une visite particulière en présence de M. Ernest Petit. Notre mécène Neuvilleois était là pour accompagner et raconter aux visiteurs l'histoire du village et de sa reconstruction. Un moment particulier émouvant pour nous ! Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour faire la visite si vous n'avez pas pu être présent cette année.

Nouveau !! Neuville sur le site internet Village Patrimoine

Neuville dispose d'une page sur le site internet « Village Patrimoine ».

Une application mobile « Village Patrimoine » doit se mettre en place. Nous devons y figurer avec un parcours de 3,5 km reprenant quelques monuments du village.

Site Village Patrimoine : <https://village-patrimoine.fr/>

Page sur Neuville : <https://village-patrimoine.fr/village/neuville-saint-vaast/>

Journées européennes du patrimoine à Neuville !

Samedi 20 septembre de 14h et 17h30 à la Marpa Nova Villa

Exposition sur Joseph Quentin (photographe de renommée nationale né à Neuville).

Dimanche 21 septembre à 10h30 (rendez-vous au cimetière municipal)

Visites guidées du cimetière. Histoire de Neuville à travers les tombes.

(Déplacement du cimetière au XIXe s, combats de 1915, monument de la reconnaissance, les anciens maires, les religieuses, la tombe de Joseph Quentin, l'évolution du style funéraire. Durée de la visite : 1h.

L'après-midi de 14h30 à 17h00 exposition sur les sites UNESCO à la Marpa Nova Villa.

Les visites guidées du village sur demande :

En groupe, pour les scolaires ou en comité restreint...

Départ de la mairie. Durée : 1h30. Prévoir des chaussures confortables et une tenue adaptée à la météo. (Gratuit)

Informations et réservation auprès de notre guide villageois : Marie Christine au 07 88 29 37 07.



Le Rucher
Neuvilleois

Api Day au Rucher

L'Api Day au Rucher s'est déroulé le 4 mai dernier aux locaux du Rucher Neuvilleois. L'Api Day au Rucher, c'est :

- 40 artisans et producteurs locaux
- Miel, Huiles, Savons, Gaufres, Rhum arrangé, Viande de bœuf, Viande de cochon, Viande d'Highland Cattle, Tisanes, Liqueurs, Fruits et légumes, Pain, Glace, Bière, Jus de pomme et cidre, Plantes, Vannerie, Couture, Chips, Crochet, Confiture, Fromages de chèvre, Pâtes, Vin, Fleurs, Bois, Cosmétiques au lait d'ânesse, Sablés, Ail oignons et échalotes, Meubles relookés, Bijoux, Papier 3D, Pipes, Bougies fondants, Feutrine, Pétillant de rhubarbe...
- des tours à poney de O'Boo des Poils ;
- une mini ferme avec poussins, lapin, chèvres, veaux, cheval, oies et canards ;
- un espace animaux exotiques avec Le Refuge de Kaa ;
- un espace de jeux en bois ;
- des animations musicales avec des groupes de musique locaux qui se sont succéder : Les Lonely People, Bobby M, FenX et Rocka BillyB ;
- des initiations au monde de l'apiculture par des visites guidées avec ouverture de ruches ;
- une buvette et une restauration
- une tombola, pour gagner un panier garni avec les produits de chacun des exposants présents !
- une exposition sur la vie des abeilles
- une exposition de vieux tracteurs par l'association Les Vieilles Culasses Neuvilleois
- plus de 600 visiteurs
- Plus de 22 bénévoles
- une soirée cochon grillé frites le soir
- 325 couverts le soir

Rendez-vous en 2026 !



CRÉATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE NEUVILLE SAINT VAAST

Le SIVU « Ecole de Musique de l'Artois » (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), créé en 2013, a été dissout le 30 juin dernier, la commune de Maroeuil ayant manifesté le souhait de sortir de cette structure de gestion mutualisée.



Afin de perpétuer l'enseignement musical, de garder les mêmes valeurs, nous avons le plaisir de vous informer de la création de l'école de musique de Neuville Saint Vaast, gérée par la mairie et une commission extra-municipale. Cette dernière est composée de membres bénévoles, investis pour faire vivre la musique au sein de notre village. Il s'agit de : Agnès Roussel, Aurélie Genty, Jessica Hedhli, Karen Lefevre, Lætitia Miani, Pauline Dujardin et Dominique Caron.

Avec ses huit professeurs, l'école vous offre la possibilité de suivre les cours de solfège et d'apprendre un instrument parmi les suivants : Clarinette, Cor, Flûte, Percussions, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba. Avec notre école, c'est aussi la joie de se retrouver chaque semaine pour jouer en classe d'orchestre et, selon le niveau, la possibilité d'intégrer l'harmonie de Neuville Saint Vaast au milieu de ses 55 autres musiciens. Toutes nos activités se déroulent pendant la période scolaire, au sein de l'espace Ernest Petit.

Les inscriptions sont ouvertes et les admissions seront en fonction de l'ordre d'inscription (places limitées).

N'hésitez pas à nous contacter !

Tel : 03 21 48 70 07 – Mail : ecoledemusiquensv@gmail.com

Page Facebook : [ecole de musique neuville saint vaast](https://www.facebook.com/ecole.de.musique.neuville.saint.vaast)



Vive succès pour le concert de l'harmonie

On se souvient tous... de ce week-end estival du 5 et 6 avril.

La salle des fêtes de Neuville-Saint-Vaast résonne des nouveaux morceaux que l'harmonie travaille pour son prochain concert. Peut-être avez-vous entendu quelques mélodies depuis votre jardin ? Il faisait tellement beau que les flûtes, les clarinettes et les saxophones soprano se sont installés à l'extérieur pour la répétition par pupitre.

Un rock endiablé, une mélodie latino, la bande originale d'un célèbre film... on s'arrête sur certaines mesures, on accentue les nuances, on soigne les transitions... neuf morceaux à travailler pour que le prochain concert soit une réussite et que vous passiez un bon moment en notre compagnie.

Ce stage de printemps est un rendez-vous incontournable pour les musiciens de l'harmonie de Neuville-Saint-Vaast. Un week-end de travail mais aussi de fête où l'amitié et la musique s'entremêlent pour laisser de beaux souvenirs.

Nous espérons que le concert du 31 mai nous a permis de vous faire partager, le temps d'une soirée, le plaisir que nous avons de jouer.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus nous écouter et à très bientôt !



Nouvelle asso : les duracuivr'

Venus du Nord de la cité Atrébate, les guerriers de Duracuivr' parcourent les contrées de l'Artois et de Flandre armés de trompette, baguette, trombone et saxophone pour conquérir vos oreilles.

Et une nouvelle association à Neuville Saint-Vaast !

Toujours plus de musique pour votre plus grand plaisir !

Brass band festif n'hésitez pas à nous contacter via duracuivr62@gmail.com pour tout renseignement (mariage, anniversaire...)



Amicale Laïque Section Tennis de table

Cette saison, 12 jeunes viennent régulièrement aux entraînements du mercredi après-midi (16 h – 17 h 30). Quatre participent au championnat UFOLEP débutant. Un robot a été acheté pour nous aider dans nos gestes.

En championnat, nous avons inscrit une équipe supplémentaire.

En Départemental, l'équipe 1 est actuellement seconde de sa poule, tout comme l'équipe 2.

En Secteur, l'équipe 3 est première en Promotion Honneur, l'équipe de D1 est 6^e, et l'équipe de D3 est première.

En coupe, nous avons inscrit une équipe qui, hélas, s'est fait éliminer. Elle continue sa route en consolante (coupe Legros).

Les entraînements ont lieu le lundi de 18 h à 20 h 30 et le jeudi de 17 h30 à 20h30.



JU-JITSU

La saison 2024/2025 du club de Ju-Jitsu Traditionnel de Neuville Saint-Vaast s'est déroulée, comme habituellement, dans la joie et la bonne humeur avec de nouveaux grades obtenus grâce au travail régulier des pratiquants enfants et adultes. La pratique est accessible dès l'âge de 6 ans. Les cours sont adaptés à l'âge, au niveau et à la condition physique de chacun.

Pour rappel, les entraînements ont lieu à la salle multisport Josselin Quenehen au niveau -1 de l'Espace Ernest Petit les jours suivants :

- Le mardi de 18h15 à 19h15 pour les enfants dès 6 ans
- Le mardi de 19h30 à 21h00 pour les adolescents et adultes dès 13 ans
- Le vendredi de 19h00 à 20h30 pour le 2ème cours ados/adultes.

Le club procèdera aux inscriptions le mardi 09 septembre, jour de reprise des cours, aux heures habituelles :

à ce propos et pour ne pas être pris de court, n'hésitez pas à prévoir à l'avance la demande du certificat médical de non contre-indication à la pratique de notre discipline.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter David, notre Directeur Technique et Shihan au 06.09.06.33.97 ou Patrice, notre Président au 06.07.13.60.62. Les inscriptions sont aussi possibles en cours d'année.

Nous avons également une page Facebook : « Ju-Jitsu Traditionnel Neuville Saint Vaast »



ZUMBA

L'AJN Zumba vous accueille tous les mardis dès le 2 septembre à partir de 19h pour une séance de renforcement musculaire et à partir de 20 heures pour de la zumba, l'ensemble animé par notre super coach Charlotte! Ambiance et bonne humeur assurée! 2 événements majeurs dans l'année pour nos adhérents:

La galette: le 2ème Mardi après les vacances de Noël

La participation à notre Assemblée Générale avec un peu de blabla suivi d'un apéritif dînatoire avec petits fours et mignardises, le dernier mardi de la saison!

Tarifs:

Abonnement annuel: 85€ uniquement pour le renforcement musculaire

Carte de 10 cours: 30€

La séance: 3,50€

Pour tous renseignements:

Corinne 06 16 85 61 49 ou Michèle 06 79 07 36 07



Activités Amicale Laïque: Randoneuville (Randonnée pédestre)

J'ai annoncé aux randonneurs(es) Fin Janvier ma décision de ne plus être Responsable du groupe

Randoneuville au 29 Juin 2025. Animateur de randonnée, depuis 21 ans, dont 17 à Neuville, je redeviens simple randonneur.

Je tiens à remercier tous les marcheurs (es) qui ont pris part à nos randonnées de 15,10,7 kms et tous les participants (es) aux voyages, que j'ai organisé avec l'Amicale. (2016-2025.).

Merci à M. Puchois, Maire et au personnel administratif de la Mairie, pour l'aide apportée.

Randoneuville, continuera, en septembre 2025, le Dimanche (10 et 15 km) avec 4 volontaires, pour prendre la suite (Pierre, Michel, Jean-François et Paulette). Le groupe "Soft" va continuer aussi avec Alain.

Venez nous rejoindre, début Septembre, pour l'année 2025-2026 (précisions à venir sur les calendriers en Mairie, à l'ancien "Proxy", au Café le Rallye).

Organisation A.J .N. BROCANTE

Vous trouverez ci dessous les dates d'inscriptions pour la brocante du 30 août:

- Lundi 18 août pour tous 18h à 20h

- Lundi 25 août pour tous 18h à 20h

Numéro de téléphone unique pour les inscriptions brocante : 06 79 07 36 07

Adresse Mail de contact pour les dossiers d'inscription : michele.chevalier533@orange.fr

CONTEURS EN CAMPAGNE

Comme chaque année, nous participerons au festival Conteurs en campagne organisé par la fédération des foyers ruraux du Nord-Pas de Calais.

Le programme complet n'est pas encore paru mais nous pouvons déjà vous annoncer que notre spectacle aura lieu le week-end du 10-12 octobre. retenez cette date dès maintenant.

AEPGE YOGA – GYM d'entretien – GYM santé bien être

La saison 2024-2025 est terminée. Nous préparons déjà le programme pour l'année prochaine.

Nous pouvons vous annoncer que la reprise s'effectuera la semaine du 8 septembre.

Voici les coordonnées des correspondants qui pourront vous renseigner si vous souhaitez en savoir plus.

YOGA le lundi de 17h45 à 19h Joël Deharte 0675907763

GYM d'entretien le mercredi de 19h15 à 20h15 Michèle Deharte 0652759016

GYM santé bien être le jeudi 14h30 à 15h30 Arlette Arrondelle 0662119003

DÉFIBRILLATEUR, UN VILLAGE BIEN ÉQUIPÉ

Notre village compte 7 défibrillateurs à utiliser, si une personne est victime d'un arrêt cardiaque. Nous vous rappelons que les défibrillateurs sont utilisables par toutes personnes formées ou non aux gestes d'urgence et qu'il suffit de se laisser guider par l'appareil.

Qu'est-ce qu'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Des défibrillateurs entièrement automatiques : si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc (impulsion électrique) est délivré directement par l'appareil via 2 électrodes collées sur le thorax, sans intervention de l'utilisateur. Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.



Qui peut l'utiliser ?

Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



Témoin d'un arrêt cardiaque, comment utiliser le défibrillateur ?

La victime s'écroule. Elle ne réagit pas et ne respire pas normalement. Prévenez les secours (le 15, le 18 ou le 112) et demandez à quelqu'un d'apporter immédiatement le défibrillateur automatisé externe.

Débutez la réanimation cardio-pulmonaire ou massage cardiaque en attendant l'arrivée du défibrillateur.

Dès que le défibrillateur est disponible, mettez-le en marche et suivez les instructions de l'appareil.

Continuez à suivre les instructions du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.

Après l'utilisation d'un défibrillateur, pensez à prévenir la mairie pour que l'appareil soit de nouveau opérationnel le plus rapidement possible.

Où trouver un défibrillateur à Neuville-Saint-Vaast ?

- Dans l'église : 8 rue de la barre
- À l'Espace Ernest Petit : 2 rue du 8 mai 1945 : 1 dans le hall, 1 au sous-sol, 1 au 1er étage
- Sur la façade du vestiaire au stade : 10 rue du 8 mai 1945
- Sur la façade de la mairie : 1 rue du Canada
- Dans la cour des maternelles de l'école Marie curie : 2 rue de la Barre

L'association le Rucher Neuillois possède également un défibrillateur dans ses locaux (54 bis rue du canada)

Pour rappel : L'association LUDOVIC UN DÉFI POUR LA VIE a fait don de 4 défibrillateurs pour notre commune, pourquoi ces dons ?

Après le décès de leur fils Ludovic, en 2009, d'un arrêt cardiaque alors qu'il n'avait aucune pathologie connue, les parents ont créé une association visant à offrir des défibrillateurs, afin que ce drame n'arrive plus. Depuis sa création, ils ont ainsi fait don de plus de 209 défibrillateurs.

Une association qui fonctionne grâce aux dons récoltés.

Ludovic – Un défi pour la vie 4 résidence de l'Alouette 62114 Sains en Gohelle 03 21 29 37 14

Infos utiles

Horaires de la mairie

Lundi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi, mercredi et Jeudi : De 9h00 à 12h00 (fermée l'après-midi)
Vendredi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site internet de la mairie

Consulter régulièrement notre site neuville-st-vaast.fr

Email : mairie@neuville-st-vaast.fr

Numéros d'urgence et utiles

SAMU : 15
Pompiers : 18
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
Police : 17 – 03 21 24 50 17
Gendarmerie de Vimy : 03 21 73 70 17
Enedis : 09 72 67 50 62
Gaz : 0810 433 659
Eau : 0810 108 801
Centre Antipoison de Lille : Ouvert 24h/24 – 0 800 59 59 59 (gratuit) – Site : cap.chru-lille.fr
Communauté Urbaine d'Arras : cu-arras.fr – 03 21 21 87 00 - SMAV : smav62.fr – Pour toutes questions : N° Vert 0 800 62 10 62 (appel gratuit depuis un poste fixe)
ARTIS : bus-artis.fr – Allô Artis au 0 800 730 488 (numéro gratuit)
Espace Info Energie : N° Vert 0 800 62 62 62

Que faire si vous trouvez un animal errant ou blessé sur le territoire de la commune ou de la Communauté Urbaine d'Arras ?

Vous croisez un animal errant ou blessé dans nos rues ? Voici les bons réflexes à adopter :

- ◆ **En journée (lundi, mercredi, vendredi 13h30–17h30 / samedi 8h–12h) :** Contactez la fourrière de la CUA au 03 21 55 46 10. Elle se charge de l'animal, assure les premiers soins si besoin, et tente de retrouver le propriétaire.
- ◆ **En dehors de ces horaires :** Appelez le commissariat d'Arras au 03 21 24 50 17. Ils transmettent à la fourrière d'astreinte.
- ◆ **En cas de danger immédiat (animal blessé sur la voie publique, accident...) :** Prévenez les pompiers (SDIS 62) au 03 21 15 27 18.
- ◆ **Animal sauvage blessé :** Ne touchez pas l'animal sans précaution. Contactez un vétérinaire ou un centre de soins spécialisé.
!! Il est interdit de garder un animal trouvé. Seuls les services habilités peuvent en assurer la prise en charge.
Un doute ? Un numéro à retenir : 03 21 55 46 10
Ensemble, protégeons nos compagnons à quatre pattes et la faune locale !

Animation de La Maison de l'Habitat Durable On vous informe au plus près de chez vous !

Depuis quelques années, Neuville a un partenariat avec La Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras pour vous aider et vous accompagner dans la rénovation énergétique et l'adaptation de votre logement.

Voici ci-dessous les prochaines dates des réunions :

- Réunion d'information sur les aides à la rénovation énergétique : vendredi 19/09 à 18h30 en Mairie.
 - Café papote « Bien vieillir chez soi » en Mairie le vendredi 17/10 à 15h : Réunion sur le thème des travaux pour adapter son domicile.
 - Réunion à la MARPA NOVA VILLA le vendredi 03/10 à 15h sur la thématique : La prévention du démarchage.
- Inscription obligatoire en mairie par téléphone ou mail :** 03 21 48 70 07 ou mairie@neuville-st-vaast.fr
Les réunions sont animées par la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras. Pour **information** : Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30
En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message avec vos coordonnées.
N° Vert gratuit depuis un fixe 0800.62.62.62 – habitat@cu-arras.org

CONDOLEANCES

TANGUY Brigitte 27/01/1947 – 06/01/2025

BACQUEVILLE Andrée 03/12/1929 – 23/01/2025

BATIQUE Marie-Ange 22/02/1940 – 04/02/2025

CANIS Pierre 13/09/1949 – 18/04/2025

TISON Charles 16/04/1940 – 22/04/2025

THERY Josiane 04/08/1927 – 29/04/2025

HUET Jacques 27/10/1964 -19/04/2025

SPRIET Jacqueline 27/03/1932 – 28/04/2025

DEHAENE Raymond 17/01/1932 – 04/05/2025

HAUTECOEUR Gilbert 27/03/1950 – 14/05/2025

VENEL Georges 08/10/1946 – 22/05/2025

LEMPEREUR Claude 08/12/1943 – 28/05/2025

TROUILLOT Marie-France 30/06/1948 – 01/06/2025

BELLOU Jean-Paul 12/09/1949 – 11/06/2025

AVISSE Marie-Aimée 13/10/1935 – 22/06/2025

BEUGNET Monique 24/05/1938- 24/06/2025

NAISSANCES

ONY Lumilya née le 01/01/2025

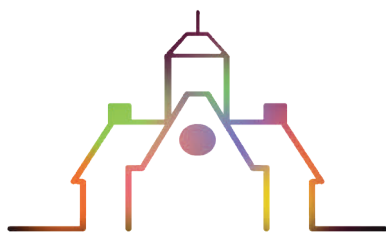
GENIER Maël né le 21/01/2025

MARTINACHE Sacha née le 08/03/2025

MOREL Elena née le 27/03/2025

ROMBAUT Achille né le 12/04/2025





NEUVILLE SAINT VAAST



AGENDA



AGENDA DU SECOND SEMESTRE 2025

Dimanche 13 juillet : Repas républicain dès 19h (école Marie Curie)

Samedi 2 août : Vente mensuelle des producteurs locaux au Rucher Neuvilleois

Semaine 35 : Passage de la balayeuse

Samedi 30 août : Brocante

Samedi 6 septembre : Vente mensuelle des producteurs locaux au Rucher Neuvilleois

Samedi 6 et dimanche 7 septembre : Neuville S'in Va Ô Canada

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Journées européennes du patrimoine

Vendredi 19 septembre : Réunion d'information sur les aides à la rénovation énergétique 18h30 en Mairie

Vendredi 3 octobre : Réunion sur le thème de la prévention du démarchage » à la MARPA à 15h

Samedi 4 octobre : Vente mensuelle des producteurs locaux au Rucher Neuvilleois

Dimanche 5 Octobre: Octobre rose

Lundi 06 au dimanche 12 octobre : Semaine bleue à la Marpa

Week-end du 10/12 octobre : Conteur en campagne

Vendredi 17 octobre : Café papote « adapté son domicile » : réunion en mairie à 15h

Semaine 43 : Passage de la balayeuse

Samedi 1er novembre : Vente mensuelle des producteurs locaux au Rucher Neuvilleois

Samedi 1er novembre : Halloween

22 et 23 Novembre : Salon du bien être salle Ernest Petit au profit de la section des droits de l'enfant et de l'adolescent.

Samedi 15 novembre : Banque Alimentaire 62 toute la journée à la Marpa

Jeudi 20 novembre : Soirée Beaujolais

Semaine 49 : Passage de la balayeuse

Samedi 6 décembre : Vente mensuelle des producteurs locaux au Rucher Neuvilleois

Samedi 6 décembre : Marché de Noël

Mercredi 10 décembre : 10ème anniversaire du monument des fraternisations

Dimanche 14 décembre : Goûter des aînés et remise des colis à 15h30

Vendredi 19 décembre : Spectacle de Noël pour les écoles